AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1837-1839 : Vacances gouvernementalesCollection1839 : De la Chambre à l'AmbassadeCollection1839 (1er juin - 5 octobre) Item241. Val -Richer, Samedi 10 août 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven

241. Val -Richer, Samedi 10 août 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

Enfants (Benckendorff), Enfants (Guizot), Femme (finance), Femme (statut social), Politique, Politique (Russie), Vie domestique (Dorothée), Vie familiale (Dorothée)

Relations entre les lettres

Collection 1839 (1er juin - 5 octobre)

Ce document *est une réponse à :*

235. Baden, Mercredi 7 août 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Présentation

Date1839-08-10
GenreCorrespondance
Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
PublicationInédit

Information générales

LangueFrançais
Cote636, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3
Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm
Localisation du documentArchives Nationales (Paris)
Transcription
241 Du Val-Richer, Samedi soir 10 août 1839 9 heures

Si vous avez raison sur le sens de la lettre du Consul, votre lettre à votre frère est à merveille ; et si elle arrive à Pétersbourg avant la signature de l'arrangement tout est sauvé. Mais je crains encore que vous n'ayez pas raison ; et si vous avez raison, je crains que l'acte n'ait été signé bien vite, car Paul aura certainement pressé, pressé. Et alors ? A coup sûr il faudrait un procès, un procès éclatant pour vous, honteux pour eux, douteux comme tous les procès, surtout comme ceux qu'on ne conduit que de loin. Vous n'entrerez pas dans ce frêle et orageux bateau. Pourtant, si toute cette hypothèse se réalise, je ne crois pas qu'il faille renoncer d'avance et tout haut au procès. La crainte de le voir entamer pourrait être un puissant moyen d'accommodement. Je ne puis croire que la certitude même de le gagner rendit Paul indifférent au scandale. Il aurait pour lui, le droit légal, un arrangement conclu, votre signature. On n'est jamais sensé ignorer son droit. Paul serait autorisé à vous dire : Pourquoi n'avez-vous pas demandé à Londres des letters ef administration ? Tout cela est vrai devant les juges. Mais devant le monde, cette vérité là ne suffit pas, et Paul est du monde. Il voudrait donc probablement éviter le procès, et vous pourriez transiger. Voilà, ce me semble le plus probable et le plus raisonnable dans l'hypothèse qu'en effet la propriété de ce capital vous revient. Et si cette hypothèse est fondée, quelle odieuse réticence. qu'elle déplorable complication ! J'en suis depuis deux jours constamment préoccupé. Je ne veux pas écrire tout ce que je vous dirais à ce sujet. Et qui sait si je vous le dirais ? En tout cas soyez sûre que votre lettre à votre frère est très bien. Le rappel que vous y faites des intentions de votre mari à votre égard est frappant. C'est même la circonstance qui me porte le plus à vous donner raison, contre ma raison, dans votre interprétation de la note du Consul ; car c'est celle qui explique le mieux le défaut de testament. Je pense que vous avez écrit sur le champ à Londres pour demander des renseignements plus clairs et plus complets. A la vérité, il ne me parait pas que le sens que moi, j'attribue à la note du consul, vous soit seulement venu à l'esprit.

Dimanche, 8 heures

Vous aviez raison, et M. de Metternich, se flattait ou se vantait. L'Empereur se refuse aux conférences de Vienne. Mais en revanche, l'article qu'il a fait mettre dans la gazette d'Augsbourg est bien fanfaron ; les fanfaronnades, ces gasconnades ces espérances affichées quand on ne les a pas, tout cela, est-il bien nécessaire au Gouvernement du monde ? Ne sont-ce pas plutôt des satisfactions un peu puériles que se donnent les gouvernants eux-mêmes en s'abandonnant à toutes leurs boutades de vanité ou de fantaisie ? C'est bien peu digne et il ne vient point de pouvoir de là. Avez-vous jamais lu les historiens romains Salluste, Tacite, César ? Ce qui m'en plaît surtout, c'est la simplicité, l'absence de charlatanerie et de vanterie. C'est le grand côté du caractère romain. Les Anglais en ont quelque chose. Mais le gouvernement représentatif est très charlatan, très fanfaron à sa manière.

9 h 1/2
Le n° 235 vaut très fort la peine d'être envoyé Vous savez que j'aime tout ce qui

vous passe par l'esprit. Vous avez raison sur les dents. Mais ne croyez pas que je fasse de la douleur physique une grande affaire pour mes enfants. Henriette y est assez forte. Sa sœur moins parce qu'elle a les nerfs très irritables. Je crois les douleurs très inégales selon les personnes. Adieu. Adieu. Comme le vôtre souligné !
G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 241. Val -Richer, Samedi 10 août 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1839-08-10.
Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Consulté le 28/03/2024 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1794

Informations éditoriales

Date précise de la lettreSamedi 10 août 1839
HeureSoir 9 heures
DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)
Lieu de destinationBaden
DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.
Lieu de rédactionVal-Richer (France)
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 24/03/2020 Dernière modification le 18/01/2024

9211 Du Val-Richer. Samedi soir 10 Août 636
1839
9 heures.

19

Si vous avez raison sur le sens de la lettre du Comand, votre lettre à votre frère est à merveille; et si elle arrive à Pétersbourg avant la signature de l'arrangement, tout est sauvé. Mais je crains encore que vous n'ayiez pas raison; et si vous avez raison, je crains que l'acte n'ait été signé bien vite, car Paul aura certainement pressé, pressé. Et alors !..... à coup sûr, il faudrait un procès, un procès éclatant pour vous, honteux pour eux, douteux comme tous les procès, surtout comme ceux qu'on ne conduit que de loin. Vous n'entrerez pas dans ce frêle et orageux bateau. Pourtant, si toute cette hypothèse se réalise, je ne crois pas qu'il faille renoncer d'avance et tout haut au procès. La crainte de le voir entamer pourrait être un puissant moyen d'accommodement. Je ne puis croire que la certitude même de le gagner rendît Paul indifférent au scandale. Il aurait pour lui le droit légal, un arrangement conclu, votre signature. On n'eût jamais osé ignorer son droit. Paul serait autorisé à vous dire - Pourquoi n'avez-vous pas demandé à Londres des letters of administration? — Tout cela est vrai devant les juges. Mais devant le monde, cette vérité là ne suffit pas, et Paul est du monde. Il voudrait donc probablement éviter le procès, et vous pourriez transiger.

Voilà, ce me semble, le plus probable et le plus raisonnable, dans l'hypothèse que la propriété de ce capital vous revient. Et si cette hypothèse est fondée, quelle odieuse réticence ! quelle déplorable complication ! J'en suis depuis deux jours constamment préoccupé. Je ne veux pas écrire tout ce que je vous dirais à ce sujet. Et qui sait si je vous le dirais ?

En tout cas, soyez sûre que votre lettre à votre frère est très bien. Le rappel que vous y faites des intentions de votre mari à votre égard est frappant. C'est même la circonstance qui me porte le plus à vous donner raison, contre ma raison, dans votre interprétation de la note du Consul ; car c'est celle qui explique le mieux le défaut de testament. Je pense que vous avez écrit sur le champ à Londres pour demander des renseignements plus clairs et plus complets. À la vérité, il ne me paraît pas que le sens que, moi, j'attribue à la note du Consul, vous soit seulement venu à l'esprit.

Vous avez
se vantait.
Vienne. Mais
mettre dans la
les fanfaronnades
quand on ne
au gouvernement
des satisfactions
gracieuses
boutade de
digne et il
Avez-vous ja
Salluste, Tac
C'est la
vanterie. C'e
Les Anglais
-nement
fanfaron

Le n° 235
Vous savez
par l'esprit.
ne connaissez pas
une grande
y est assez
les mots très
inégales
la vôtre

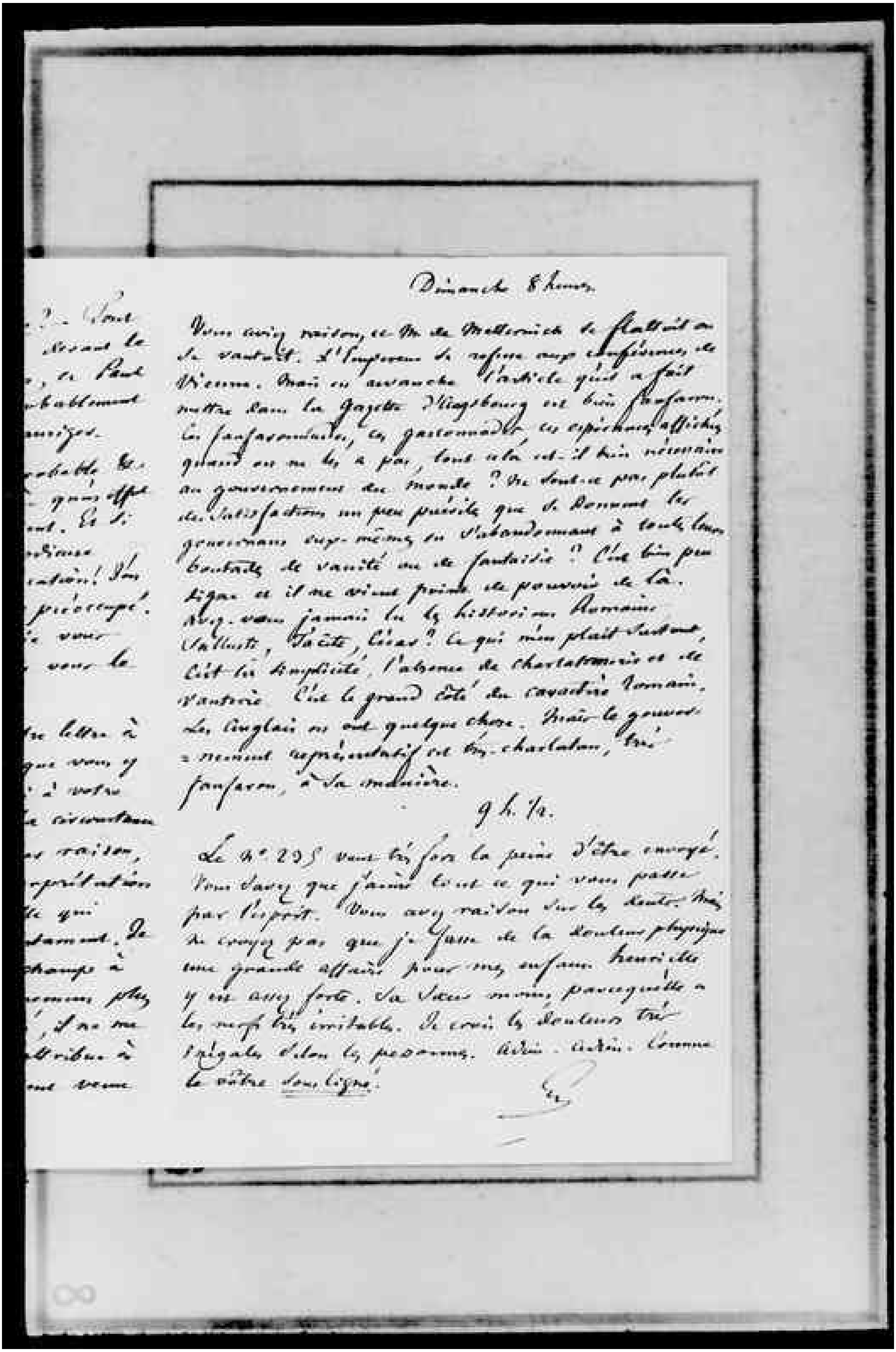

Dimanche 8 heures

Vous avez raison, et M. de Metternich se flattait en se vantant. L'Empereur se refuse aux confessions de Vienne. Mais en revanche l'article qu'il a fait mettre dans la Gazette d'Augsbourg est bien fanfaron. Ces fanfaronnades, ces gasconnades, ces espérances affichées quand on ne les a pas, tout cela est-il bien nécessaire au gouvernement du monde ? Ne sont-ce pas plutôt des satisfactions un peu puériles que se donnent les gouvernants eux-mêmes en s'abandonnant à toutes leurs boutades de vanité ou de fantaisie ? C'est bien peu digne et il ne vient point de pouvoir de là. Avez-vous jamais lu les historiens Romains, Salluste, Tacite, César ? Ce qui m'en plait surtout, c'est la simplicité, l'absence de charlatanerie et de vanterie. C'est le grand côté du caractère Romain. Les Anglais en ont quelque chose. Mais le gouvernement représentatif est très charlatan, très fanfaron, à sa manière.

9 h. 1/4.

Le n° 295 vaut très fort la peine d'être envoyé. Vous savez que j'aime tout ce qui vous passe par l'esprit. Vous avez raison sur les dents. Mais ne croyez pas que je fasse de la douleur physique une grande affaire pour mes enfants. Henriette y est assez forte. Sa sœur moins, parce qu'elle a les nerfs très irritables. Je crois les douleurs très inégales selon les personnes. Adieu. Adieu. Comme le vôtre souligné.

G